



## **C.G.T.G – CHUG**

Route de Chauvel - B.P 465  
97159 POINTE A PITRE CEDEX  
☎ 0590 89 15 98 📠 0590 93 69 12  
E-mail : [cgtg@chu-guadeloupe.fr](mailto:cgtg@chu-guadeloupe.fr)

Pointe-à-Pitre, le 24 Juillet 2021

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **Suspension du licenciement de notre camarade Eddy FIFI, Secrétaire Général Adjoint**

C'est une première bataille juridique que vient de remporter Eddy FIFI, technicien supérieur hospitalier (TSH) contractuel depuis 12 ans au CHUG, ingénieur de formation et Secrétaire Général Adjoint de la CGTG-CHUG, qui a porté plainte contre le CHUG.

Le Jeudi 22 Juillet 2021, une audience s'est tenue devant le juge des référés au Tribunal Administratif de Basse-Terre. Elle a permis de démontrer, une fois de plus, le caractère abusif de son licenciement de la part des Directions du CHUG.

Face à un dossier vide, rempli d'entraves et de manquements de la part de la direction tels que :

- L'absence de révision de sa carrière en 12 ans
- L'absence de preuves de la publication à l'ARS du poste de TSH et de la candidature dudit fonctionnaire retenu, dès la CCP (commission consultative paritaire) du 04 Mars 2021
- L'absence de l'avis de l'inspection du travail sur le licenciement d'un représentant du personnel
- Le refus de reconnaître son statut de personnel protégé
- L'absence de recherche sérieuse quant à son reclassement
- La discrimination professionnelle et syndicale orchestrée
- Etc.

**Le juge a rendu son verdict ce vendredi 23 Juillet 2021:**

**Réintégration de Monsieur Eddy FIFI à son poste !!!**

C'est un premier combat remporté par notre camarade et contractuel qui a fait preuve de beaucoup de professionnalisme pendant ces 12ans en tant que responsable aux Services Techniques, sans avoir commis de fautes professionnelles.

Soutenu par ses collègues électriciens et avec la CGTG-CHUG, nous avons dénoncé les entraves à la réglementation concernant la sécurité électrique du CHUG auprès de notre propre Direction mais aussi, nous avons alerté l'Inspection du Travail, l'ARS, le Préfet et les Politiques.

La seule volonté du Directeur Général du CHUG était de se débarrasser d'Eddy FIFI en invoquant un seul motif : le remplacer par un fonctionnaire. Bien évidemment, il n'avait aucune intention ne lui offrir une possibilité de reclassement. Pourtant, un TSH et un Ingénieur sont partis à la retraite, des nouvelles fonctions et des nouveaux postes ont vu le jour. Certaines embauches se sont faites au CHUG sous silence, sans parution de poste, toujours pour ne pas favoriser la titularisation des contractuels, en l'occurrence, Eddy FIFI.

La décision du tribunal administratif constitue une indéniable victoire pour nos droits collectifs.

La CGTG-CHUG continuera toujours à défendre tous les agents en souffrance, en informant régulièrement sur les attaques et le fonctionnement de la direction, en rendant compte de leurs actions à l'égard des agents et surtout en les incitant à se battre individuellement mais surtout collectivement.

Rony TILLÉ  
Secrétaire Général  
CGTG-CHUG